

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST

Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en FI)		→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :		
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :		→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :		

LICENCE

BUT

LICENCE PROFESSIONNELLE

MASTER

Modalités de contrôle de l'assiduité (recopier ici le texte voté en conseil de gestion) :	Au-delà de deux absences, l'étudiant est défaillant	Conditions et procédures de redoublement en Master :	Pas de redoublement autorisé sauf exception	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	
Le recrutement en M1 sur Mon Master est commun à plusieurs parcours-types (M en Y) :	Non	→ Si M en Y, modalités de répartition des étudiants vers les parcours-types de M2 :		Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	
Règle de compensation entre UEs et/ou semestres :	Compensation entre les semestres et les UE	→ UEs concernées par la règle de compensation (le cas échéant) :	Sous réserve des UE affectées d'une note seuil. Si la note seuil n'est pas atteinte, le semestre concerné et l'année ne sont pas validés	FA - Rythme d'alternance prévu :	M2 FA : 15 jours formation ; 15 jours entreprise
Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en FI)	4 mois (M2 FI)	→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :	M2 FI : mai - septembre	→ Préciser si M1/M2	M2 FI
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :	M1 : Aucune durée minimale ou maximale sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps de cours	→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :	M1 : entre 1er septembre et 31 août	→ Préciser si M1/M2	M1

DIPLÔME D'INGENIEUR

ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)

--	--	--	--	--	--